

Al.1

G

918

Université de Montréal

**Évolution de la pauvreté au Maroc dans les années 1990 :
Décomposition des effets de croissance et de redistribution**

Par
Judith Hamel

Département de sciences économiques
Faculté des Arts et Sciences

Rapport de recherche présenté en vue de
l'obtention de la maîtrise en sciences économiques

Avril 2003

Centre de Documentation
Dép. de sciences économiques
Université de Montréal
C. P. 6128, Succ. "A"
Montréal, Qué., Canada, H3C 3J7

© Judith Hamel, 2003

Table des Matières

1. Résumé.....	iii
2. Remerciements.....	iv
3. Introduction.....	1
4. PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS CONTEXTUELS.....	3
4.1 Le contexte marocain.....	3
4.2 Considérations théoriques et empiriques sur la croissance et l'inégalité et leur incidence sur la pauvreté.....	7
5. DEUXIÈME PARTIE : CHOIX MÉTHODOLOGIQUES.....	14
5.1 Le choix des indicateurs de pauvreté utilisés.....	14
5.2 Méthodologie utilisée.....	17
6. TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE EMPIRIQUE.....	20
6.1 Présentation des données.....	20
6.2 Présentation des résultats.....	22
7. CONCLUSION.....	31
8. BIBLIOGRAPHIE.....	33

Résumé du rapport

L'objectif du présent rapport est de déterminer l'impact respectif de la croissance et de la distribution des revenus sur l'évolution de la pauvreté rurale et urbaine au Maroc dans les années 1990. Pour ce faire, la méthode mise au point par Datt et Ravallion (1992) sera appliquée à des données relatives aux dépenses par personne qui ont été colligées dans le cadre des Enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages de 1990/91 et 1998/99.

Cette méthode isole l'effet de croissance (dû à un changement dans la dépense moyenne) de l'effet de redistribution (dû à un changement dans les inégalités telles que représentées par la courbe de Lorenz) et d'un résidu pouvant être interprété comme l'impact conjoint des deux effets sur la pauvreté.

Afin de mesurer la pauvreté, les indicateurs proposés par Foster, Greer et Thorbecke (1984) seront utilisés, ainsi que des seuils précédemment calculés par l'Institut de la Statistique de Rabat.

Les principales conclusions seront que : La pauvreté marocaine représente surtout un phénomène rural. Les effets de distribution et de croissance auront tous deux comme conséquence une aggravation de la pauvreté, c'est-à-dire qu'il y a eu, au cours de la période étudiée, à la fois une diminution de la dépense moyenne et une hausse des inégalités entre les individus : les pauvres ont donc été relativement plus touchés par la décroissance que leurs concitoyens plus aisés. Pour la majorité des indicateurs utilisés, c'est surtout l'effet de croissance qui domine, toutefois en milieu rural et pour des indicateurs tenant compte de la sévérité de la pauvreté, l'effet de distribution calculé gagne en importance.

Remerciements

Je voudrais remercier les professeurs François Vaillancourt et Abdelkhalek Touhami (directeurs de ce rapport de recherche) pour leur support, leur confiance et leur grande disponibilité.

J'aimerais aussi souligner le travail des professeurs, chargés de cours et membres du personnel de soutien du département de sciences économiques : leur professionnalisme permet aux étudiants en sciences économiques d'acquérir une formation de grande qualité.

ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ AU MAROC DANS LES ANNÉES 1990 : DÉCOMPOSITION DES EFFETS DE CROISSANCE ET DE REDISTRIBUTION

Introduction

Le présent rapport de recherche portera sur l'évolution de la pauvreté au Maroc dans les années 1990, en faisant toutefois la distinction entre la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine, la première étant deux fois plus sévère que la deuxième tout au long de la période étudiée. L'évolution de la pauvreté sera décomposée en trois parties distinctes : un effet de croissance (mesuré à l'aide des dépenses individuelles moyennes), un effet de distribution (mesuré à l'aide des courbes de Lorenz) et un résidu.

Cette analyse s'impose car la situation du Maroc est préoccupante : les indices de pauvreté reflètent la précarisation de groupes importants de la population durant les années 1990, ce pendant que le gouvernement fait de nombreux efforts pour se conformer aux exigences d'un programme d'ajustement structurel (PAS), dont les effets positifs ne se sont fait sentir ni au point de vue de la croissance, ni au point de vue de la réduction des inégalités. Des mesures doivent donc être entreprises pour mettre un frein à cette dégradation des conditions de vie chez les Marocains et l'efficacité des politiques dépendra certainement de la connaissance disponible sur la dynamique de l'évolution de la pauvreté.

Des données recueillies par les autorités marocaines lors des *Enquêtes sur le niveau de vie des ménages* en 1990/91 et en 1998/99 nous serviront d'échantillons de base pour déterminer les impacts respectifs qu'ont eu la croissance économique et les changements dans la distributions des revenus sur les indices de pauvreté.

Pour ce faire, nous utiliserons la méthode élaborée par Datt et Ravallion (1992). Nous allons décomposer l'évolution des indicateurs de pauvreté élaborés par Foster, Greer et Thorbeck (couramment dénommés indicateurs FGT) mesurés à l'aide de notre échantillon. La composante de croissance sera déterminée à l'aide de

l'évolution de la dépense moyenne, tandis que la courbe de Lorenz servira à isoler l'effet de distribution. Finalement, un résidu représentant l'effet combiné des deux composantes sera présenté séparément.

Une première section fournira les éléments contextuels --théoriques et empiriques-- justifiant une telle étude. Elle se divisera en deux sous-sections. À la première sera dressé un bref tableau de la situation sociale et économique marocaine, ainsi que des changements importants qui y sont survenus lors de la décennie 1990-2000. Quant à la seconde sous-section, elle sera consacrée à une revue des liens théoriques qui ont été formulés entre croissance, inégalité et pauvreté, ainsi qu'à un survol de quelques méthodes empiriques pouvant servir à tester ces liens potentiels.

Dans la deuxième section, intitulée « Choix méthodologiques », on présentera la classe d'indices de pauvreté utilisée pour mener à bien notre étude : les indices FGT. On exposera le plus précisément possible les raisons qui nous ont amenés à faire ce choix. Puis on présentera l'approche proposée par Datt et Ravallion en 1992 pour répartir l'évolution des indicateurs de pauvreté en isolant les effets dus à la croissance, à la distribution des richesses et à un certain facteur résiduel. Cette méthode est celle qui sera retenue pour la suite de l'analyse du cas marocain.

La dernière section, « Étude empirique », est consacrée à la présentation des données utilisées, ainsi que des seuils de pauvreté et des dégonfleurs, qui nous ont tous été fournis par des études menées par la Direction de la Statistique du Ministère marocain de la prévision économique et du plan. Les résultats obtenus sont ensuite exposés et nous concluons en proposant quelques sujets de recherche à explorer dans le futur.

1. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

1.1 Le Contexte marocain

Avant d'exposer plus en détail les considérations pratiques et théoriques qui nous poussent à vouloir isoler l'effet de la croissance et de la redistribution sur les indicateurs de pauvreté marocains, il importe de dresser un aperçu de la situation socio-économique vécue au Maroc lors de la période étudiée.

Au début de l'été 2002, *Le Monde Diplomatique* titrait : « Les Marocains rêvent d'Europe » (Vermeren, 2002). En effet, des centaines de milliers de Marocains tentent chaque année la traversée du détroit de Gibraltar vers l'Europe. Cette situation est symptomatique d'un malaise profond. Les jeunes Marocains ont perdu foi en la capacité de leur pays à se développer et à leur offrir la chance d'accéder à un niveau de vie supérieur.

Il faut dire que l'économie marocaine est passée récemment par une période difficile : la dernière décennie a été principalement marquée par la consolidation d'un programme d'ajustement structurel (PAS) en vigueur depuis 1980, ainsi que par des années de sécheresse qui ont affecté grandement la qualité de vie des populations rurales. Les taux de pauvreté mesurés à deux reprises par la Direction de la statistique lors de son *Enquête sur le niveau de vie des ménages* (ENNVM 1990/91 et ENNVM 1998/99) montrent une augmentation importante de la pauvreté pour l'ensemble du Maroc.

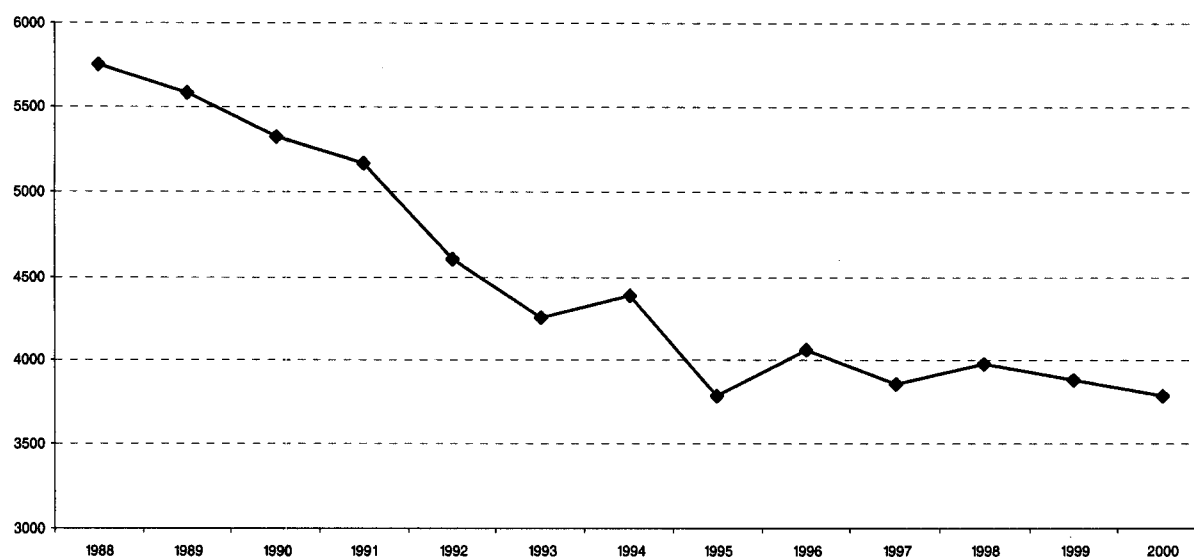
Tableau 1 : Taux de pauvreté au Maroc (en pourcentage des individus)

Milieu de résidence	1990/91	1998/99
Urbain	7,6%	12,0%
Rural	18,0%	27,2%
Total	13,1%	19,0%

**Source : Direction de la statistique, ENNVM 1990/91 et ENNVM 1998/99.*

Le principal succès du PAS a été l'assainissement des finances publiques et de la dette du gouvernement (Ministère de la prévision économique et du plan, 2001). En conséquence, lors de la période étudiée, bien que l'on ait observé une certaine augmentation des dépenses pour le traitement des fonctionnaires, les autres dépenses de l'État en biens et services sont demeurées stables et on note même une diminution des dépenses publiques d'investissement. Or, dès le début de la décennie, le Maroc enregistrait, comparativement aux pays connaissant un niveau de développement semblable, un retard face aux services sociaux offerts (éducation, santé, habitat par exemple), retard qui n'a pu être qu'aggravé suite à l'application du PAS (Abdelkhalek, 1998). Ainsi, le Maroc n'a pas réussi à conserver sa position relative mondiale au cours de la période étudiée. Il a en effet été déclassé du 99^e (en 1990) au 123^e rang (en 1999) dans le classement onusien qui se base sur l'indice de développement humain, ce qui le place loin derrière d'autres pays du Maghreb tels que l'Algérie et la Tunisie (respectivement au 107^e et 97^e rang en 1999)¹.

Graphique 1 : PIB marocain per capita (en dirhams de 1995²)

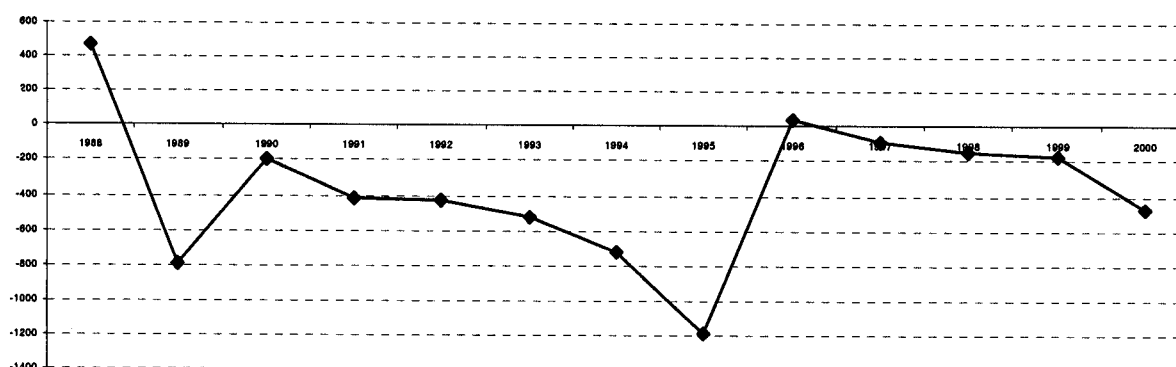


Source: Banque Mondiale. World Development Indicators 2002

¹ Le classement peut être consulté sur le site de l'ONU, à partir de l'adresse <http://hdr.undp.org/reports/global/2002/en/indicator/>

² Un dollar américain valait 8,707 dirham en 1991 et 9,604 dirham en 1998.

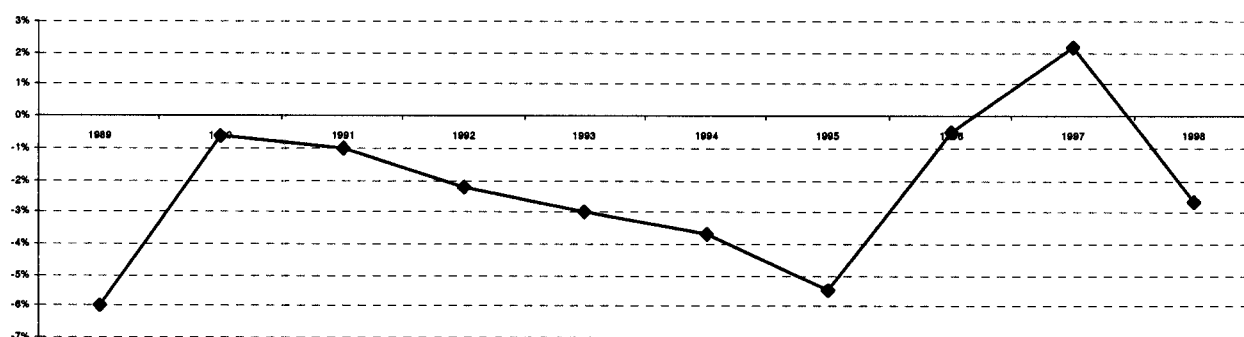
**Graphique 2 : Balance du compte courant
(en milliards de dollars américains)**



Source: Banque Mondiale. World Development Indicators 2002.

Les graphiques 1 et 2 nous indiquent qu'en 1998 on n'observe toujours pas une augmentation significative des exportations ou du PIB qui pourrait être attribuée au PAS. Quant au graphique 3 de la page suivante, il montre que le déficit gouvernemental (en pourcentage du PIB) ne s'est pas stabilisé au cours de la période. On remarque cependant une nette amélioration par rapport aux années qui précédaient la mise en place du programme d'ajustement structurel (1974 à 1984), alors que le déficit avait représenté en moyenne 10,5% du PIB.

Graphique 3 : Déficit/Surplus du gouvernement en pourcentage du PIB



Source: Banque Mondiale. <http://www.worldbank.org/data/countrydata/adi/adi7-1.pdf>

On notera aussi qu'entre 1991 et 1998, la part des revenus ruraux dans le revenu national est passée de 20,8 à 16% (Ministère de la prévision économique et du plan, 2001), ce qui n'est certainement pas étranger à l'augmentation des inégalités entre secteurs ruraux et urbains, ainsi qu'à la diminution, en termes absolus, de la population marocaine vivant dans les campagnes (*Id.*).

Au niveau de l'équité sociale, le quintile le plus riche de la population a vu la part de ses dépenses augmenter par rapport à la dépense globale, et ce aux dépens des quatre quintiles précédents (*Id.*).

1.2 Considérations théoriques et empiriques sur la croissance et l'inégalité et leur incidence sur la pauvreté

Les données marocaines nous indiquent donc qu'il y a eu une augmentation de la pauvreté entre les années 1990/91 et 1998/99. Cette augmentation importante peut bien sûr être expliquée en partie par la morosité économique. Par contre, une telle hausse de la pauvreté pourrait, en plus d'être due à une baisse de la dépense (ou du revenu) réelle moyenne, être aussi attribuable à un changement dans la distribution des dépenses (ou des revenus) qui aurait favorisé les plus riches au détriment des plus pauvres chez qui on voit la misère augmenter.

En fait, des études empiriques nous montrent qu'il est difficile d'établir des liens concrets entre croissance (ou décroissance comme c'est le cas ici) et inégalité. Une brève revue des écrits nous permet de constater que si la croissance génère de plus grandes inégalités, elle pourrait en effet entraîner une hausse de la sévérité de la pauvreté dans la population, tout dépendant de l'effet dominant. Par contre, si la croissance est accompagnée d'une baisse des inégalités, alors le niveau de pauvreté observé sera réduit. De la même façon, la décroissance ne serait pas nécessairement accompagnée d'une hausse de la pauvreté, tout dépendant de qui elle affectera le plus entre les riches et les pauvres.

Un rapport de la Banque Mondiale publié en 1997 nous montre comme il est difficile de généraliser le processus d'interactions entre croissance et inégalité (Squire et Deininger, 1997). Cette recherche conduite sur plus de 80 pays entre 1960 et 1992 arrive à la conclusion que dans environ la moitié des cas étudiés, la croissance économique a été accompagnée par une hausse des inégalités entre les individus (et donc nécessairement de la pauvreté relative, et aussi possiblement de la pauvreté absolue des classes les plus défavorisées de la population). Par contre, pour l'autre moitié de l'échantillon, elle a plutôt été accompagnée par une diminution des inégalités. Malheureusement, cette étude ne nous indique pas du tout ce qui a pu se passer dans

les cas de décroissance, comme se fut justement le cas au Maroc lors de la décennie 1990.

Les fondements économiques théoriques liant entre eux les concepts d'inégalité et de croissance sont relativement peu étoffés. Devant le succès de la reconstruction européenne suite à la seconde guerre mondiale, les économistes ont en effet longtemps cru que la croissance économique allait toujours arriver par résoudre les problèmes de pauvreté (Patry, 2001). Kuznets est sans doute un des premiers à avoir tenté de modéliser la relation entre croissance économique, inégalité et pauvreté: sa théorie est illustrée par la courbe qui porte son nom (Kuznets, 1955). S'appuyant sur l'expérience des pays développés lors de la révolution industrielle, cette courbe, en U inversé, est supposée représenter l'évolution des inégalités au fur et à mesure que le revenu par capita croît. Dans les premiers stades du développement, les bénéfices de la croissance seraient concentrés entre les mains des plus riches et donc porteuses d'inégalité. Par contre, les revenus générés devraient par la suite, grâce à un effet de percolation (*trickle-down effect*), bénéficier à l'ensemble de la population nationale. Malheureusement, peu de tests économétriques ont été effectués afin de tester cette hypothèse, étant donné que rares sont les pays en développement qui possèdent les données chronologiques suffisantes. Nous ne savons donc toujours pas précisément à partir de quel seuil l'effet de percolation se ferait exactement sentir et en fait, nous ne savons même pas si ce seuil existe en toutes circonstances ni s'il est le même pour l'ensemble des pays.

Pareilles considérations viennent donc conforter l'idée selon laquelle les gouvernements doivent prendre en considération le sort de leur population pauvre. Faute d'intervention publique, il est loin d'être évident que les pays pourront se fier sur la seule croissance pour éradiquer la misère.

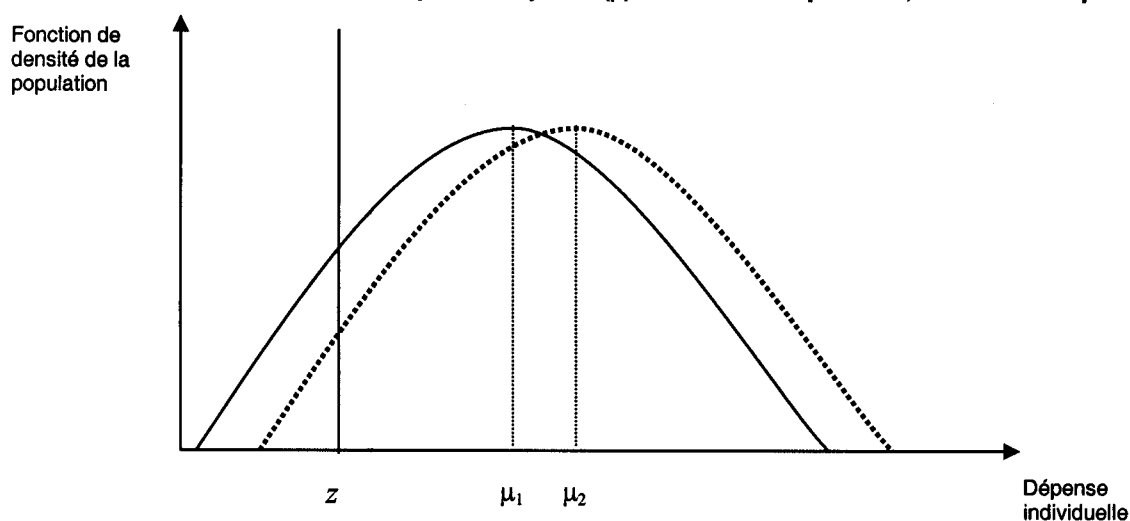
Encadré 1 : Illustration graphique

Ceux qui ont encore du mal à s'imaginer comment la croissance économique (ou hausse du revenu ou de la dépense par capita) peut être accompagnée par une hausse de la pauvreté et vice versa, apprécieront peut-être l'exposition graphique suivante (Abdelkhalik et Chaoubi, 1999). Supposons la fonction de densité de la dépense individuelle pour la population d'un pays particulier. Dans ce type de graphique, le nombre de pauvres est représenté par l'aire sous la courbe se trouvant à la gauche de z , le seuil de pauvreté. Une fonction de densité est caractérisée par une moyenne, mais aussi par des moments d'ordre supérieurs tels la variance ou un certain facteur d'aplatissement (*kurtosis*).

Lorsqu'il y a croissance, cela implique que la moyenne de notre distribution a augmenté et donc, tous autres moments étant égaux par ailleurs, que la pauvreté a diminué (situation représentée par le graphique #1 ci-dessous). Par contre, dans la réalité, il se peut fort bien qu'un changement simultané dans les autres moments (ce changement pourrait être ou non indépendant du changement dans la moyenne) ait quant à lui annulé l'effet de la croissance sur le nombre de pauvres observés, et ce tout simplement parce que les fruits de la croissance n'ont pas été répartis équitablement à travers les différentes couches de la population, comme nous l'indique plutôt le graphique #2.

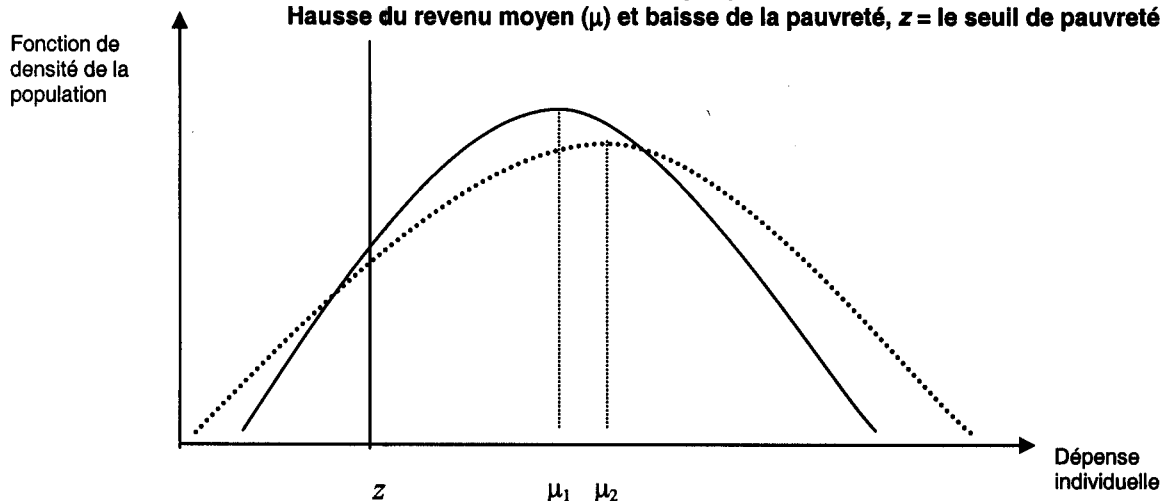
Graphique #1 :

Hausse de la dépense moyenne (μ) et baisse de la pauvreté, z = le seuil de pauvreté



Graphique #2:

Hausse du revenu moyen (μ) et baisse de la pauvreté, z = le seuil de pauvreté



Ceci nous amène à dire que pour qu'il y ait réduction de la pauvreté, il faut que, conjointement aux efforts déployés pour soutenir la croissance économique, des mesures soient entreprises pour conserver (et peut-être même améliorer) un certain niveau d'égalité dans la distribution des revenus nationaux. Des efforts de redistribution menés par un gouvernement pro-pauvres pourraient d'ailleurs diminuer la pauvreté même en l'absence de croissance économique.

De plus en plus les économistes des organisations internationales et les autorités gouvernementales s'entendent donc pour dire que favoriser la croissance n'est pas suffisant. Ils se basent sur l'idée que l'objectif premier d'un État démocratique devrait être l'amélioration globale du sort de ses citoyens et le souci d'offrir à tous un minimum de chances. En mai 2002, lors d'une allocution à Casablanca, Nicholas Stern, économiste en chef de la Banque Mondiale, soulignait d'ailleurs l'importance d'adopter une «*stratégie à 2 piliers*» qui s'appuierait sur la création d'un environnement favorable autant à l'investissement privé qu'à la participation des pauvres à la croissance. Ce qui pourrait être rendu possible grâce à de meilleures structures institutionnelles et à une plus grande perception de la réalité des plus démunis. Pour appuyer ses dires, il citait les expériences de croissance réussies qui ont été observées en Asie et au Chili et il mettait en relief les enseignements à tirer des expériences de transition de la Chine et des pays de l'Europe de l'Est vers l'économie de marché (Stern, 2002).

Cette plus grande prise en considération du sort des pauvres n'est certainement pas étrangère au processus de démocratisation en cours dans de nombreux pays. Comme le souligne André Patry, « de plus en plus la diminution de la pauvreté et des inégalités sociales, en général, est même vue comme une condition politique préalable à l'obtention d'un consensus social sur les réformes qui seront mises en place pour assurer la croissance elle-même ». Ceci tout simplement parce que les pauvres sont devenus une force politique que les décideurs ne peuvent ignorer s'ils veulent conserver le pouvoir ou une certaine crédibilité internationale (Patry, 2001).

Plusieurs travaux empiriques se sont efforcés de tisser des liens entre croissance et pauvreté. L'étude de la Banque Mondiale citée en début de section reposait sur des séries de données chronologiques pour plusieurs pays et permettait pour la première fois de tester l'hypothèse de Kuznets à l'intérieur des pays eux-mêmes (auparavant, les séries chronologiques n'étaient pas assez longues et les tests devaient être faits pour plusieurs pays avec des stades de développement différents), pour en arriver à la conclusion que la croissance avait tout compte fait peu d'impact sur le niveau d'inégalité sociale (Squire et Deininger, 1997).

Quelques travaux empiriques récents (ayant été publiés après 1990) traitant plus précisément de la décomposition de la pauvreté dans ses composantes de croissance et de redistribution sont résumés ci-dessous, ainsi que dans le tableau synthèse de la page suivante.

Kakwani (1993) mesure les élasticités de la pauvreté par rapport au revenu moyen et à l'inégalité. Ce qui lui a permis de calculer leur impact respectif sur les taux de pauvreté. Malheureusement, il s'agit d'une analyse statique (à un moment donné) et elle ne permet pas d'étudier le caractère dynamique de la pauvreté.

Dans le présent travail, nous utiliserons plutôt la méthode utilisée par Datt et Ravallion (1992) pour l'Inde et le Brésil, et qui permet de déterminer quelle est la part de la croissance et quelle est la part des changements redistributifs dans l'évolution des indicateurs de pauvreté.

En 1997, Kakwani a modifié cette approche. À l'aide d'axiomes, il a éliminé le résidu présent dans la méthode proposée par Datt et Ravallion (1992). Un des axiomes clés de son approche est, pour des années données, la symétrie des effets de croissance et de redistribution.

Quelques études économétriques ont aussi été publiées, citons notamment celle de Janvry et Sadoulet (2000), qui portait sur quinze économies d'Amérique latine.

Tableau 2: Effets de croissance et de redistribution sur les mesures de pauvreté : Synthèse de travaux empiriques précédents

Auteur(s)	Pay(s) et période(s) à l'étude	Méthode utilisée	Résultats
Datt et Ravallion (1992)	Brésil (1981-1988) Inde (1977-1988)	Approche dynamique : décomposition de l'évolution des indicateurs de pauvreté entre deux périodes. L'effet de croissance est obtenu en maintenant fixe la courbe de Lorenz, et l'effet de distribution est calculé en fixant le niveau de dépenses/revenus moyen. L'écart entre la somme de ces deux effets et l'évolution réelle de la pauvreté est présenté séparément, comme un résidu qui nous indique notamment l'interaction entre les deux effets séparément obtenus.	En Inde, on remarque que l'effet de distribution a amené une diminution de la pauvreté (baisse des inégalités), alors que la situation inverse est observée au Brésil. Dans les années 1986-1987, on a observé en Inde à la fois une diminution de la consommation moyenne et une réduction de la pauvreté. Pour le Brésil, au contraire, la contraction de la dépense moyenne a été accompagnée par une augmentation des inégalités et donc a entraîné une augmentation du niveau de pauvreté.
Kakwani (1993)	Côte d'Ivoire (1985)	Approche statique : À partir de la courbe de Lorenz d'une année précise, l'auteur dérive les élasticités de la pauvreté (laquelle est mesurée par les indicateurs décomposables FGT ($\alpha = 0, 1, 2$) ³ à partir de la courbe de Lorenz. Il considère la croissance et la réduction des inégalités comme des substitués dans la lutte à la pauvreté. Il peut donc calculer le <i>marginal proportionate rate of substitution</i> (MPRS), qui est la valeur de la croissance qui doit être obtenue pour compenser une hausse de 1% de l'indice de Gini (qui indique une hausse des inégalités dans la population).	Pour les très pauvres, Kakwani conclut qu'il faudra une croissance de la consommation moyenne de 5.3% pour compenser une hausse de 1% de l'indice de Gini (lorsque l'indicateur utilisé est P_2). On notera cependant que les résultats varient beaucoup selon l'indicateur de pauvreté choisit, et selon que l'on prend en considération la population pauvre ou la population très pauvre. Plus les individus choisis sont pauvres et plus la valeur α des indicateurs de pauvreté est grande, plus le MPRS obtenu sera élevé.
Kakwani (1997)	Thaïlande (1988- 1994)	Il s'agit d'une variante de la méthode Datt et Ravallion (1992). À l'aide d'une approche axiomatique, il élimine le terme résiduel calculé par les deux auteurs (qui peut, lorsque très grand, poser des problèmes d'interprétation).	Il y a eu croissance en Thaïlande au cours de la période étudiée, par contre, on a aussi remarqué une augmentation des inégalités. Lorsque l'on utilise les indicateurs FGT avec $\alpha=0$ ou 1, alors c'est l'effet de croissance qui domine et on remarque une diminution de la pauvreté. Par contre, lorsqu'on choisit plutôt $\alpha=2$, alors

³ Pour avoir une la présentation des indicateurs FGT, voir la section 4 du présent travail : Le choix des indicateurs de pauvreté utilisés.

De Janvry et Sadoulet (2000)	15 pays d'Amérique latine (1970-1994)	Il s'agit d'une étude économétrique. Les auteurs regardent l'impact de diverses variables (dont le taux de croissance du PIB moyen et une mesure de la croissance des inégalités) sur les niveaux de pauvreté rurale et urbaine.	c'est plutôt l'effet de distribution qui prend le dessus et on remarque une aggravation de la pauvreté : les fruits de la croissance n'ont donc pas été répartis également et les individus les plus pauvres sont encore plus pauvres à la fin de la période qu'au début.
			La croissance du PIB a un impact significatif sur la pauvreté (qu'elle fait diminuer), mais aucune relation causale ne peut être établie avec l'évolution des inégalités.

2. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

2.1 Le choix des indicateurs de pauvreté utilisés

Le choix de l'indicateur de pauvreté à décomposer est crucial. En effet, c'est par lui que le portrait de la pauvreté du pays sera tracé, et c'est à partir de ce portrait que seront déterminés les groupes sociaux à soutenir et les politiques à mettre un place. Le choix d'un indicateur inadéquat pourrait donc amener la mise en place de politiques inappropriées qui, loin d'améliorer la condition des pauvres, pourraient aller jusqu'à l'empirer (Abdelkhalek et Chaoubi, 1999). Une certaine attention mérite donc d'être portée sur le choix de l'indicateur à retenir pour mesurer l'ampleur de la pauvreté.

Quelques caractéristiques doivent s'appliquer à un bon indice, Sen (1976), les a résumés en deux axiomes largement cités :

- 1) La diminution du revenu d'un individu déjà pauvre doit se traduire par une hausse de l'indice (axiome de monotonie).
- 2) Tout transfert d'un individu sous le seuil de pauvreté vers un individu plus riche, même s'il est aussi sous le seuil de la pauvreté, doit se traduire par une hausse de l'indice (axiome de transférabilité).

S'ils semblent évidents, ces deux axiomes ne sont que rarement respectés lorsque l'on regarde les statistiques publiées par les gouvernements et les organisations internationales. En effet, la mesure la plus souvent citée n'est-elle pas le nombre ou la proportion de pauvres dans un pays alors que ces mesures ne satisfont aucun des deux axiomes de Sen?

Une autre caractéristique généralement recherchée dans le choix d'un indice de pauvreté pour une population est sa décomposabilité ou le fait de pouvoir l'exprimer comme une moyenne pondérée des indices calculés pour les différents sous-groupes de la population (Bishop, Chow, Zheng, 1995).

La classe d'indices qui répond à cet objectif et qui est généralement utilisée est celle dite des indices FGT (des noms des auteurs, Foster, Greer et Thorbecke, 1984). De façon générale, les indices FGT prennent la forme suivante :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{y_i < z} [(z - y_i) / z]^{\alpha}$$

où N est la taille de la population, z est le seuil de pauvreté, y_i est le revenu ou la dépense des individus (tout dépendant de la variable d'intérêt choisie dans la détermination du seuil); quant à α , il s'agit d'un paramètre non négatif arbitrairement choisi. Les valeurs retenues pour α dans la présente recherche seront 0, 1 et 2.

Dans le cas où $\alpha = 0$, nous n'obtiendrons que la somme des individus vivant sous le seuil de la pauvreté (ceux dont la dépense ou le revenu, y_i , est inférieur au seuil de pauvreté z), divisée par le nombre d'individus dans la population. Multiplié par cent, cet indice nous indiquera donc le pourcentage de pauvres dans la population. Bien qu'étant largement cité par les gouvernements et les médias, cet indice, que nous nommerons P_0 , ne respecte aucun des deux axiomes de Sen. Un gouvernement qui chercherait à faire diminuer P_0 pourrait prendre de l'argent aux couches très pauvres de la population et le donner aux pauvres les plus riches, qui sont le plus près du seuil z , de sorte que ces derniers sortent de la population pauvre. Cette action, qui ne fait qu'empirer le sort des plus misérables, aurait paradoxalement l'effet de diminuer P_0 .

En posant $\alpha = 1$, on évite ce genre de problème, car on comptabilise la somme des écarts entre les revenus/dépenses et le seuil de pauvreté. Par contre, cet indice (P_1) ne répond pas au deuxième axiome de Sen, car s'il y a transfert de richesse d'un individu pauvre, vers un individu plus riche mais pauvre aussi, alors la valeur de P_1 demeurera inchangée.

C'est seulement quand on pose $\alpha = 2$ qu'on peut soutenir que notre indicateur de pauvreté répond à tous les critères mentionnés : décomposabilité et conformité aux deux axiomes de Sen. En effet, parmi les 3 indices utilisés, il est le seul à pouvoir

satisfaire au deuxième axiome, car il tient compte de la sévérité de la pauvreté dans le poids accordé à chaque individu lors du calcul de l'indice.

Tableau 3 : Indices de pauvreté FGT et respect des axiomes de Sen

	Respect du premier axiome de Sen (monotonie)	Respect du deuxième axiome de Sen (transférabilité)
P_0	Non	Non
P_1	Oui	Non
$P_n, n \geq 2$	Oui	Oui

Malgré leurs défauts, nous calculerons tout de même P_0 et P_1 , ne serait-ce qu'à titre comparatif, et, étant donné que P_0 est la mesure la plus souvent calculée, cela nous permettra de confronter les résultats obtenus à l'aide de l'échantillon avec ceux publiés par les autorités statistiques du Maroc pour l'ensemble du pays.

2.2 Méthodologie utilisée

Afin de séparer l'évolution des indicateurs de pauvreté en leurs composantes de croissance et de redistribution, nous avons utilisé la méthode exposée dans l'article de Datt et Ravallion, « Growth and redistribution components of changes in poverty measures », paru dans le *Journal of Development Economics* en 1992.

La méthode repose sur les mesures suivantes : un indicateur de pauvreté, un seuil de pauvreté, le revenu ou la dépense par individu ou par ménage, et la courbe de Lorenz⁴.

Il s'agit d'exprimer la variation dans l'indicateur de pauvreté à l'aide d'une composante de la croissance (la variation dans l'indicateur si la courbe de Lorenz était demeurée constante, seule la dépense moyenne bougeant), d'une composante de redistribution (la variation dans l'indicateur si la dépense moyenne n'avait pas changé, car on cherche à isoler l'effet de la variation de la courbe de Lorenz) et d'un résidu. Ce dernier représente l'apport important de l'article de Datt et Ravallion, soit l'interaction entre les deux premières composantes : les auteurs soulignent l'importance de le mesurer séparément plutôt que de l'associer arbitrairement à l'une ou l'autre des composantes, ce qui pourrait biaiser les résultats.

Entre les dates t et $t+1$ et avec la date r comme date de référence, la pauvreté pourra être décomposée de la manière suivante :

$$P_{t+1} - P_t = G(t, t+1; r) + D(t, t+1; r) + R(t, t+1; r)$$

composante de	composante de	résidu
croissance	redistribution	

⁴ La courbe de Lorenz est la fonction de répartition qui unit la proportion d'une certaine variable de classification (richesse, revenu ou dépense) et la proportion de la population. Il s'agit d'un des outils les plus fréquemment utilisés afin de déterminer le niveau d'égalité d'une population. La courbe de Lorenz d'une société parfaitement égalitaire serait une droite identité reliant, dans un plan cartésien, les points (0,0) et (1,1). Plus la courbe tracée s'éloigne de la droite identité, plus les inégalités sont grandes dans la société qu'elle décrit.

Le choix de la date r n'influence en rien les résultats finaux. Le plus souvent, la date qui est choisie est d'ailleurs t ou $t+1$.

Les mesures P_t et P_{t+1} sont des indicateurs de pauvreté, tels ceux présentés à la section précédente, qui ont été respectivement calculés pour la date t et la date $t+1$. Pour ce qui est de la décomposition, les trois parties suivantes sont ainsi obtenues :

1) La composante de croissance est obtenue en faisant la différence entre nos indices de pauvreté, mais cette fois en gardant fixe la courbe de Lorenz (L), seul(e) la dépense ou le revenu per capita (μ) variant :

$$G(t,t+1;r) \equiv P(z/u_{t+1}, L_r) - P(z/u_t, L_r),$$

où z représente le seuil de pauvreté

2) La composante de redistribution, est obtenue en calculant P à $t+1$ et à t , tout en gardant constant le revenu (la dépense) moyen(ne), seules les caractéristiques de la courbe de Lorenz variant.

$$D(t,t+1;r) \equiv P(z/u_r, L_{t+1}) - P(z/u_r, L_t)$$

3) Finalement, le résidu est obtenu par la différence entre la somme des deux effets et la variation observée de P_t et P_{t+1} entre les deux dates.

Afin de bien comprendre comment sont calculées les composantes, supposons le cas précis où la date de référence choisie est t (donc $r = t$) et $t = 1990/91$, $t+1 = 1998/99$. Dans ce cas, il nous faudra, pour isoler chacune des composantes, calculer quatre différents indicateurs P .

- Pour calculer $P(z/u_t, L_t)$, nous allons utiliser le vecteur de données de 1990/91.
- Pour calculer $P(z/u_{t+1}, L_t)$, nous allons utiliser le vecteur de 1990/91 multiplié par le ratio $\mu_{1998/99}/\mu_{1990/91}$. De cette façon, nous obtenons un vecteur de données qui partage la même courbe de Lorenz que la distribution de 1990/91, mais dont la moyenne est de 1998/99.

- De la même façon, pour calculer $P(z/u, L_{t+1})$, nous allons utiliser le vecteur de 1998/99 multiplié par le ratio $\mu_{1990/91}/\mu_{1998/99}$. De cette façon, nous obtenons un vecteur de données qui partage la même courbe de Lorenz que la distribution de 1998/99, mais dont la moyenne est de 1990/91.
- Finalement, pour calculer $P(z/u_{t+1}, L_{t+1})$, nous allons utiliser directement le vecteur de données de 1998/99.

Il faut noter qu'au préalable, les données relatives à une des deux années auront été transformées pour tenir compte de l'inflation et permettre d'utiliser le même seuil de pauvreté (z) pour les quatre vecteurs de données.

Une propriété du résidu de la décomposition quand $r = t$ est que:

$$R(t, t+1; t) = G(t, t+1; t+1) - G(t, t+1; t) = D(t, t+1; t+1) - D(t, t+1; t)$$

Ce qui nous montre que lorsque que la dépense moyenne (revenu moyen) ou la courbe de Lorenz ne change pas au cours de la période, alors le résidu disparaît. Ceci ne surprend guère, étant donné qu'il est censé représenter l'effet conjoint des deux composantes sur la pauvreté.

Si nous avons disposé de données pour plus de deux périodes, il est intéressant de savoir que la méthode de Datt et Ravallion (1992) nous aurait permis de désagréger chacune des composantes pour des sous-périodes. En effet, le simple fait d'utiliser la même date de référence pour l'ensemble des sous-périodes, assure qu'une sommation sur l'ensemble de ces dernières nous donnera l'effet total de la composante sur l'indicateur de pauvreté au cours de la totalité de la période étudiée.

3. ÉTUDE EMPIRIQUE

3.1 Présentation des données

Afin de calculer les indicateurs de pauvreté et de décomposer leur évolution, nous avons utilisé des échantillons de données colligés par la Direction de la statistique du Maroc à Rabat. Ces données ont été recueillies au cours de deux dernières *Enquêtes Nationales sur le Niveau de Vie des Ménages* (ENNVN 1990/91 et ENNVN 1998/99).

Il s'agit d'échantillons sur la population rurale et sur la population urbaine pour les deux années 1990-1991 et 1998-1999. Ils comportent des données annuelles pour des ménages, désagrégées au niveau de l'individu : pour chacun des ménages interviewés, ils nous donnent la dépense moyenne par individu, de même que certaines autres caractéristiques socio-économiques. Ces échantillons comprennent des données relatives, pour le milieu rural à 5002 individus en 1990-1991 et 13742 en 1998. Pour le milieu urbain, la taille de l'échantillon est respectivement de 1132 et de 16721 individus. La grande différence de taille entre les échantillons est à souligner, mais ils sont tous assez grands pour fournir une approximation assez juste de la réalité.

Quant aux seuils de pauvreté retenus, il s'agit aussi de ceux calculés par la Direction de la statistique (voir le tableau 4 à la page suivante). Ces seuils varient selon les années et les milieux (rural ou urbain). Ils ont été estimés tout d'abord à partir d'un seuil de pauvreté alimentaire, conformément aux recommandations de l'ONU qui l'établit à 2400 calories par jour par individu adulte. Ce seuil a ensuite été augmenté d'une partie non-alimentaire, d'où sa qualification de « seuils élevés », par opposition au seuil ne comportant qu'une partie alimentaire. Pour calculer ces seuils de pauvreté dits élevés, la Direction de la statistique a estimé les dépenses non-alimentaires de ceux qui vivent sous le niveau de pauvreté alimentaire, mais ne peuvent se permettre de réduire à zéro leurs dépenses non-alimentaires. L'addition des deux parties (alimentaire et non-alimentaire) a permis la fixation du seuil retenu.

Tableau 4 :
Seuils de pauvreté « élevés » tels que calculés par la Direction de la statistique »*

	Seuils de pauvreté en milieu rural	Seuils de pauvreté en milieu urbain
1990/91	2439 DH	2725 DH
1998/99	3037 DH	3922 DH

* Ces seuils sont exprimés en dirhams courants par personne et par année (en 1998, un dollar américain valait 8,707 dirhams et il en valait 9,604 en 1998).

Afin d'étudier l'évolution de la pauvreté dans le temps, il sera important de transformer les données pour les exprimer en termes constants. Les dégonfleurs utilisés pour la période à l'étude seront dérivés des *indices moyens du coût de la vie* (ICV) calculés par la Direction de la statistique. Ces ICV sont particulièrement bien applicables à notre étude étant donné qu'ils sont calculés indépendamment pour les milieux ruraux et urbains. La valeur des dégonfleurs sera conséquemment de 1,302 pour le milieu rural et de 1,360 pour le milieu urbain.

3.2 Présentation des résultats⁵

Mesure des indicateurs de pauvreté FGT. Les échantillons ci-haut présentés nous ont donc servi à calculer les indices FGT du Maroc pour les années 1990-1991 et 1998-1999 et à les décomposer selon les effets de croissance et de distribution, en utilisant à cette fin la méthode de Datt et Ravallion (1992).

Tableau 5 :
Indicateurs FGT estimés à partir des échantillons de données à l'étude

	1990-1991	1998-1999
Milieu rural	$P_0 = 0,191$	$P_0 = 0,275$
	$P_1 = 0,038$	$P_1 = 0,068$
	$P_2 = 0,011$	$P_2 = 0,025$
Milieu urbain	$P_0 = 0,042$	$P_0 = 0,110$
	$P_1 = 0,005$	$P_1 = 0,024$
	$P_2 = 0,001$	$P_2 = 0,008$

Source : *Calculs de l'auteure*

Le tableau 5 comprend les indicateurs FGT calculés à partir des données individuelles sur le niveau de dépenses. Les données relatives à P_0 , lorsque confrontées à celles du tableau 1, nous permettent de vérifier la fiabilité de nos résultats. De manière générale, on se rend compte que les indices obtenus sont très proches de ceux fournis par la Direction de la statistique, à l'exception peut-être de celui pour l'échantillon urbain de 1990 où la différence est plus importante : 4,2% au lieu de 7,6%. Cette différence peut s'expliquer par le fait que la Direction de la Statistique a utilisé, lors du traitement de l'échantillon, un système de pondération qui nous est inconnu (lors de nos

⁵ Le logiciel qui sera utilisé pour effectuer les calculs est "DAD: a software for Distributive Analysis / Analyse Distributive". C'est un logiciel mis au point par Jean-Yves Duclos, Abdelkrim Araar et Carl Fortin, spécifiquement dans le but de calculer des indices et effectuer des comparaisons se rapportant aux problèmes d'égalité, de pauvreté et de bien-être social. Il peut être téléchargé gratuitement à partir de l'adresse internet suivante : <http://www.mimap.ecn.ulaval.ca/>. La version du logiciel utilisée pour réaliser

calculs nous avons accordé un poids égal à chacune des observations de l'échantillon). On se souviendra d'ailleurs que les échantillons de 1990-1991 étaient relativement plus petits que ceux de 1998-1999, ce qui pourrait expliquer l'importance accrue de la pondération lors du calcul des indices.

Une deuxième remarque est la très grande différence observée entre les milieux ruraux et urbains en terme de pauvreté. Cette réalité a déjà été soulignée par le gouvernement marocain qui nous dit que quoique la campagne ne représentait que 46,0% de la population marocaine en 1998-1999, elle regroupait 65,9% de la population pauvre (Ministère de la prévision économique et du plan, 2001). En termes de politiques publiques, des actions ciblées auprès des communautés rurales devraient donc être entreprises. Une telle situation est d'autant plus surprenante que depuis l'instauration du PAS, en 1993, des efforts ont été entrepris pour diminuer les inégalités rurales et urbaines, notamment par l'instauration de programmes de formation (El Kadiri, 2000). Dans un papier de la Banque Mondiale, El Kadiri souligne que l'échec de cette entreprise est certainement due au « manque de vision globale du développement des communautés rurales ». En effet, il souligne que ces programmes de diffusion des connaissances sont importants, mais qu'ils devraient surtout être jumelés à la « promotion d'activités productives diversifiées qui sont à même de procurer des revenus suffisants aux familles ». Pour lui, c'est le manque de diversification des activités économiques rurales, fortement liées au secteur agricole et donc soumises aux aléas climatiques, qui est surtout à l'origine de la pauvreté rurale.

Une dernière remarque, mais non la moindre, est que tous les indices, sans exception, ont augmenté au cours des années 1990, et ce de façon très importante (entre 44 et 700%). Cette constatation nous amène encore une fois à souligner l'importance de bien comprendre l'évolution qu'a connue la pauvreté durant cette période et d'en isoler les déterminants, ce qui a été fait et est résumé dans les tableaux 7 et 8.

Regardons maintenant individuellement les composantes de croissance et de distribution, avant de regarder leurs effets respectifs et conjoints sur les indicateurs de pauvreté.

Mesure de la croissance économique. Afin de mesurer le niveau de croissance économique, nous allons nous servir de la dépense individuelle moyenne. Le tableau 6 indique qu'il y a eu une diminution marquée, en dirhams constants, des dépenses des individus, et donc que nous sommes en présence d'une décroissance économique. L'impact de la composante croissance devrait donc être positive lors de la décomposition de l'évolution de nos indices de pauvreté.

Tableau 6:
Dépense individuelle moyenne en dirhams de 1998

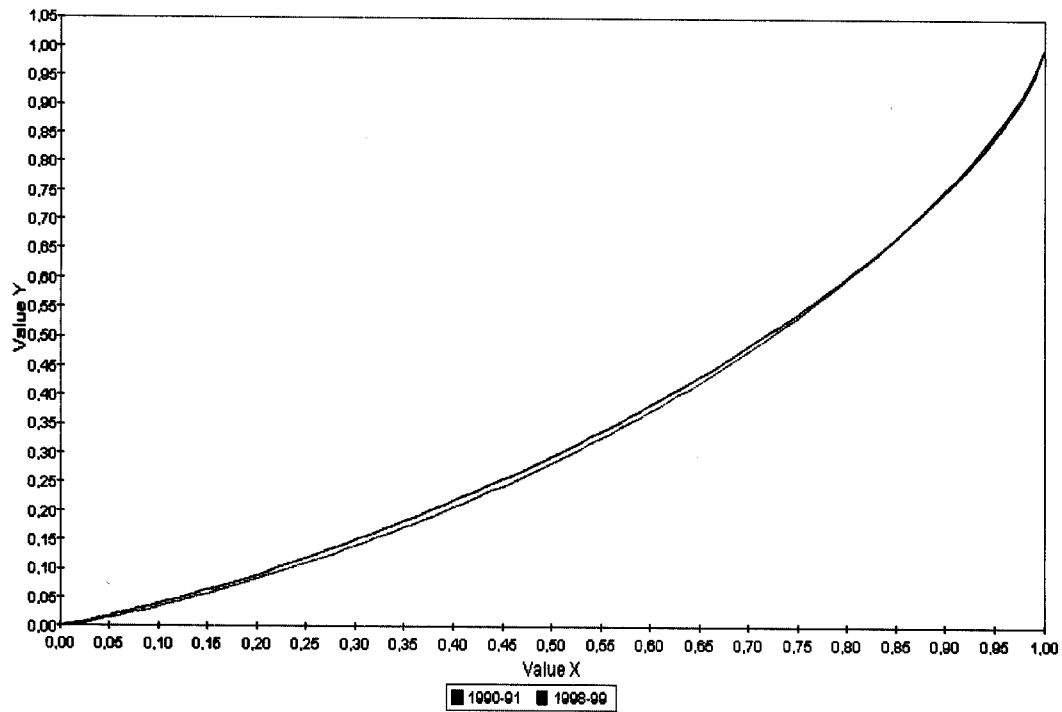
	1990/91	1998/99
Milieu rural	5786	5068
Milieu urbain	13144	10532

Source : *Calculs de l'auteure*

Mesure de la distribution des dépenses. Afin de déterminer la composante de distribution, la méthode de Datt et Ravallion se sert de la courbe de Lorenz. Nous l'avons donc tracée pour les deux années et les deux milieux à l'étude.

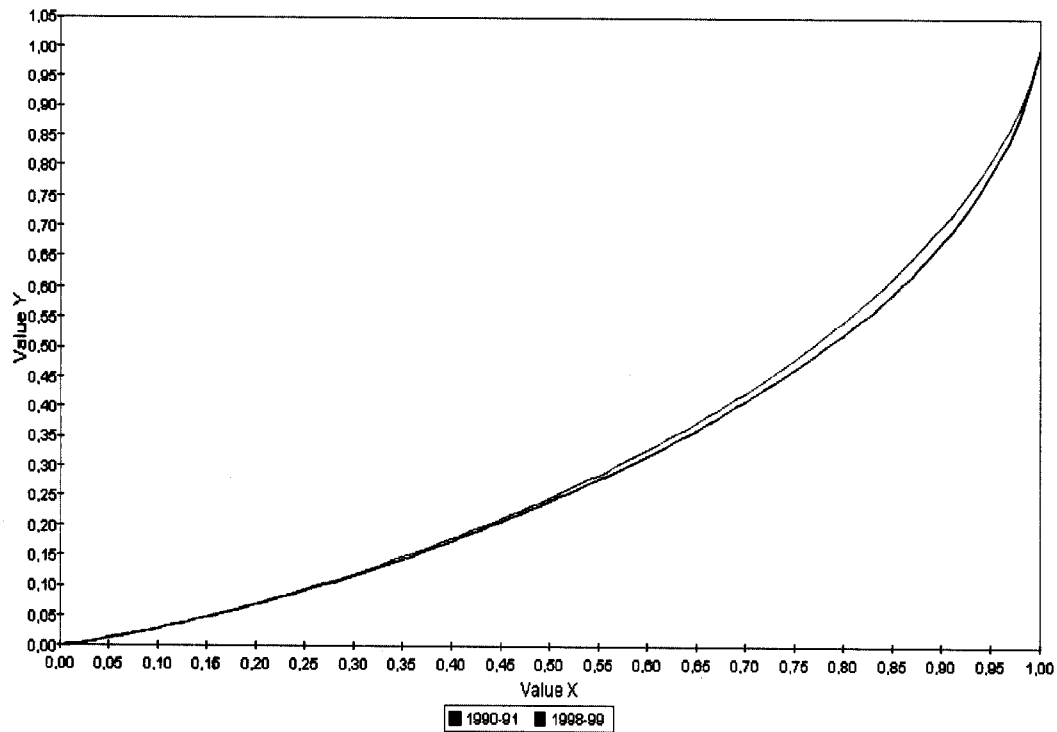
Graphique 4:
Courbes de Lorenz: milieu rural

Chart



Courbes de Lorenz: milieu urbain

Chart



Seule la partie de la courbe de Lorenz concernant les plus faibles revenus va influencer nos indicateurs de pauvreté. Pour le milieu rural, on constate qu'elle s'est éloignée de la droite identité, que sa courbure s'est accentuée, et donc que les inégalités se sont accrues au cours de la décennie : l'impact attendu de la composante distribution sur la pauvreté devrait sans doute lui aussi être positif.

Il semble que les inégalités en milieu urbain aient au contraire été réduites au cours de la période. Toutefois, il est difficile de voir si cette réduction a touché les couches les plus pauvres de la population, les deux courbes semblant plutôt se confondre pour les points les plus à gauche du graphique. Les résultats de la décomposition pourront apporter un meilleur éclairage sur la situation.

Pour chacun des deux milieux, nous avons décomposé la pauvreté en utilisant tour à tour les seuils de 1990/91 et de 1998/99, tout en effectuant les transformations nécessaires. Par exemple, lorsque le seuil de 1990/91 était utilisé, les données de 1998/99 étaient transformées en conséquence, selon les dégonfleurs mentionnés à la fin de la section 3.1⁶. Nous avons jugé bon de procéder à ces deux évaluations afin de vérifier la cohérence de notre modèle. Nous avons aussi effectué la décomposition sans actualisation, avec le seuil de 1990/91, afin de déterminer l'impact que pourrait avoir une telle omission dans nos résultats.

Tableau 7 :
Décomposition des indices de pauvreté pour le milieu rural

P_{α} mesurés en dirhams constants de 1990/91, avec le seuil de cette même année				
	Croissance	Distribution	Résidu	Total
$\Delta P_0=$	0,0848	0,0230	0,0045	0,1123
$\Delta P_1=$	0,0240	0,0134	0,0019	0,0393
$\Delta P_2=$	0,0091	0,0079	0,0015	0,0190

⁶ Respectivement de 1,302 pour le milieu rural et de 1,360 pour le milieu urbain.

P_α mesurés en dirhams constants de 1998/99, avec le seuil de cette même année				
	Croissance	Distribution	Résidu	Total
$\Delta P_0=$	0,0780	0,0223	0,0104	0,1107
$\Delta P_1=$	0,0213	0,0129	0,0017	0,0359
$\Delta P_2=$	0,0079	0,0075	0,0015	0,0168
P_α mesurés en dirhams courants pour chaque année, avec le seuil de 1990-1991				
	Croissance	Distribution	Résidu	Total
$\Delta P_0=$	-0,0616	0,0230	-0,0061	-0,0446
$\Delta P_1=$	-0,0168	0,0134	-0,0011	-0,0045
$\Delta P_2=$	-0,0056	0,0079	-0,0015	0,0008

Source : Calculs de l'auteure

Remarquons que le choix de l'année de base dans la fixation du seuil n'a pas entraîné de variations importantes dans les résultats obtenus. De plus, les dégonfleurs semblent bien choisis, car la valeur des indices de pauvreté et de leurs variations totales sont très près de celles qu'on a observé dans le tableau 4.

En milieu rural, pour les décompositions des données actualisées (en dirhams constants), on voit que la croissance et la distribution ont toutes deux eu un effet positif sur la pauvreté, c'est-à-dire qu'elles ont contribué à son aggravation. Le résidu est lui aussi positif, quoique plus faible. L'interaction entre les deux composantes serait donc positive quoique plutôt faible.

C'est la croissance (ou plutôt la décroissance) mesurée par la dépense réelle moyenne qui semble être principalement à l'origine de l'augmentation de la proportion de pauvres dans la population (P_0). Par contre, on remarquera sans surprise qu'une hausse des inégalités, mesurée par les variations de la courbe de Lorenz, a aussi eu un impact significatif sur l'aggravation de la sévérité de la pauvreté au sein même des couches défavorisées de la population et qui est calibrée par P_1 et P_2 . On voit donc que, conformément à nos attentes, l'indicateur P_0 est beaucoup moins sensible que P_1

et P_2 aux variations dans les inégalités sociales et qu'il doit, en ce sens, être cité avec maintes précautions. Quant à la relation entre décroissance et inégalité : les deux phénomènes vont ici de pairs, les population les plus pauvres étant relativement plus touchées que les riches par le phénomène de la décroissance.

Quant à la dernière décomposition, celle pour laquelle aucune actualisation n'a été faite, on se rend bien compte qu'elle risquerait d'induire l'observateur en erreur. En effet, elle ne tient pas compte de l'inflation et elle prend en considération la croissance des dépenses nominales (en dirhams de l'année courante) plutôt que celle des dépenses réelles (en dirhams constants), ce qui a comme conséquence de faire diminuer les indices P_0 et P_1 . Cet exercice nous indique que les dépenses moyennes, ont, en termes nominaux, augmenté. Par contre, les résultats des décompositions sur les données actualisées nous indiquent que cette augmentation n'a pas été suffisante pour contrer les effets de l'inflation, et donc, qu'en termes réels, la consommation des individus, et donc aussi le bien être qu'ils retirent de celle-ci, ont plutôt diminué.

Tableau 8 :
Décomposition des indices de pauvreté pour le milieu urbain

<i>P_α mesurés en dirhams constants de 1990/91, avec le seuil de cette même année</i>				
	Croissance	Distribution	Résidu	Total
$\Delta P_0=$	0,0786	0,0028	-0,0328	0,0486
$\Delta P_1=$	0,0145	0,0028	-0,0027	0,0145
$\Delta P_2=$	0,0036	0,0011	0,0004	0,0051
<i>P_α mesurés en dirhams constants de 1998/99, avec le seuil de cette même année</i>				
	Croissance	Distribution	Résidu	Total
$\Delta P_0=$	0,0919	0,0127	-0,0333	0,0713
$\Delta P_1=$	0,0182	0,0031	-0,0042	0,0170
$\Delta P_2=$	0,0049	0,0013	0,0000	0,0062

<i>P_α mesurés en dirhams courants pour chaque année, avec le seuil de 1990-1991</i>				
	Croissance	Distribution	Résidu	Total
$\Delta P_0=$	-0,0194	0,0028	0,0044	-0,0122
$\Delta P_1=$	-0,0027	0,0028	-0,0001	0,0000
$\Delta P_2=$	-0,0004	0,0011	-0,0003	0,0004

Source : *Calculs de l'auteure*

La même constatation au sujet de l'importance de dégonfler les données peut être déduite du tableau 8, présentant les résultats des mêmes décompositions, mais cette fois effectuées sur les données urbaines. Encore une fois, on voit que la croissance des dépenses en termes nominaux ne va entraîner une diminution de la pauvreté que si elle est effectivement supérieure à la hausse du seuil de pauvreté due à l'inflation.

Quant aux deux décompositions utilisant les dirhams constants, l'importance qu'elles accordent à l'effet de croissance est encore plus grande que pour le milieu rural. En effet, celui-ci est largement supérieur à l'effet de redistribution, quel que soit l'indice de pauvreté utilisé.

Pour le cas particulier de P_0 , on constate une certaine variation entre les deux décompositions effectuées, ce qui pourrait être expliqué par un dégonfleur trop faible qui a sous-évalué la richesse de 1990 lors de l'utilisation des dirhams constants en 1998/99; et sur-évalué la richesse de 1998 lors de l'utilisation des dirhams constants en 1990/91.

De façon générale, on tire donc comme conclusion des tableaux 7 et 8 que c'est à la morosité économique qu'est attribuable la plus grande partie de l'aggravation de la pauvreté au Maroc. Il ne faut par contre surtout pas ignorer l'importance des effets de redistribution, même s'ils ne sont importants que dans le milieu rural, étant donné que c'est justement dans ce milieu que la pauvreté est la plus présente.

Les implications en termes de politiques publiques sont plutôt ambiguës. En effet, si l'on voit que c'est surtout l'absence de croissance économique soutenue qui a engendré une hausse de nos indicateurs, il serait téméraire d'affirmer qu'une croissance économique (générée par exemple par l'ouverture des frontières et l'abolition des tarifs douaniers) aurait l'effet contraire de diminuer la pauvreté. En effet, rien ne nous dit que les effets d'un recul et d'une hausse de la croissance économique sur la population pauvre sont symétriques. On pourrait même être tentés de croire que si les pauvres sont les premiers à souffrir d'une décroissance, ils sont aussi les derniers à profiter de la présence d'une croissance.

Une chose est certaine pourtant, c'est que pour mettre fin à la paupérisation des classes sociales les plus faibles, il est important pour les autorités marocaines de faire en sorte de sortir l'économie nationale de son marasme. Elles devront par la suite s'assurer que la population pauvre sera partie prenante de cette croissance et que des politiques redistributives permettront d'attribuer une part non négligeable des fruits de la croissance aux populations les moins nanties.

D'ailleurs, dans la mesure où la pauvreté est intimement liée aux problèmes de malnutrition et d'analphabétisme, elle constitue un frein à toute croissance économique soutenue, car elle engendre une faible productivité de la main-d'œuvre. Il est par conséquent dans l'intérêt de tout gouvernement à chercher à l'éradiquer s'il recherche la prospérité (Patry, 2001).

Comme il l'a été souligné précédemment, une attention spéciale doit aussi être portée aux réalités rurales et à l'importance de revitaliser les activités économiques de ces régions, tout en continuant les efforts déjà entrepris pour améliorer les infrastructures de base dont pourront bénéficier les ménages de ces communautés.

Conclusion

Avec la démocratisation des pays en développement, les gouvernements seront de plus en plus tentés de se préoccuper du sort des plus démunis dont le poids politique est de plus en plus important. Afin de mettre en place des politiques adéquates, il faudra cependant qu'ils disposent d'outils adéquats, que ce soit pour la mesure de la pauvreté (nous avons vu qu'un simple décompte des individus vivant sous le seuil de la pauvreté ne sera généralement pas suffisant) ou pour identifier quels en sont les déterminants à travers le temps.

Dans le cas marocain, nous avons utilisé la méthode de Datt et Ravallion (1992) pour distinguer les effets qu'auraient pu avoir la croissance et la redistribution sur l'incidence de la pauvreté. Nous avons constaté une hausse de la pauvreté, qui serait principalement due à une diminution de la dépense réelle moyenne des individus au cours de la décennie 1990; par contre, en plus de cette effet de décroissance, une aggravation des inégalités a aussi eu un impact important sur la sévérité de la pauvreté à laquelle les couches les plus pauvres du milieu rural se sont vues confrontées.

Reste maintenant à déterminer si la croissance économique pourrait à elle seule servir à renverser la situation. En supposant que le marasme économique tire à sa fin, il serait intéressant de reconduire la présente étude dans quelques années pour savoir si la présence d'une croissance économique pourrait suffire à renverser la situation présente, sans conduire à une aggravation des inégalités observées.

De plus, nous avons vu que les composantes de l'évolution de la pauvreté varient fortement du milieu rural au milieu urbain. D'autres variables de sélection pourraient être imaginées : le sexe du chef de ménage, le niveau d'éducation ou l'âge des individus, par exemple. Si des politiques désirent venir en aide à une classe particulière de la population, les familles pauvres en milieu rural et qui sont dirigées par une femme, par exemple, alors, il pourrait être très intéressant d'évaluer, pour cette classe précise de la population, quelles sont les effets des diverses composantes de la pauvreté

(croissance et redistribution), pour ainsi agir de la façon la plus efficace et ciblée possible.

Bibliographie

- Abdelkhalek, Touhami. 1998. *Les Impacts microéconomiques des politiques macro-économiques au Maroc*. INSEA : Rabat. Papier présenté à Katmandu lors de la troisième réunion annuelle du MIMAP (novembre 1998). <http://www.idrc.ca/mimap/annualmeeting/Download/Maroc.pdf> (document consulté en ligne le 20 octobre 2002, à partir du site du Centre de Recherche pour le Développement international (CRDI)).
- Abdelkhalek, Touhami et Abdelaziz Chaoubi. 1999. *Croissance économique et pauvreté au Maroc : le Contexte théorique*. <http://www.crde.umontreal.ca/seminaires/touhami.pdf> (document consulté en ligne le 25 septembre 2002, à partir du site du CRDE).
- Bishop, John A., K. Victor Chow et Buhong Zheng. 1995. "Statistical Inference and Decomposable Poverty Measures". *Bulletin of Economic Research* 47(4).
- Boccanfuso, Dorothée et Samuel Tambi Kaboré. 2001. « Croissance, Inégalité et Pauvreté dans les Années 1990 au Burkina Faso et au Sénégal ». Papier présenté au lors d'un MIMAP meeting qui a eu lieu le 26 juin 2002 à l'Université Laval. <http://www.crefa.ecn.ulaval.ca/develop/Bocvcanfuso-Kabore.pdf> (document consulté en-ligne le 29 septembre 2002)
- Datt, Gaurav et Martin Ravallion. 1992. « Growth and redistribution components of changes in poverty measures ». *Journal of Development Economics* 38, 1346-1369.
- De Janvry, Alain et Élisabeth Sadoulet. 2000. « Growth, poverty, and inequality in latin America : A Causal Analysis ». *Review of Income and Wealth* 46(3), 267-287.
- El Kadiri, Nacer. 2000. *Education, pauvreté et développement rural au Maroc*. <http://www.worldbank.org/mdf/mdf3/papers/education/Elkadiri.pdf> (document consulté en ligne le 27 septembre 2002 à partir du site de la Banque Mondiale)
- Foster, J.E., J. Greer et E. Thorbecke. 1984. « A Class of Decomposable Poverty Measures ». *Econometrica* 52(3), 761-766.
- Gottschalk, P. and S. Danziger. 1985. "A Framework for Evaluating the Effects of Economic Growth and Transfers on poverty". *American Economic Review* 75, 153-161.
- Kakwani, N. 1993. "Poverty and Economic Growth with Application to Côte d'Ivoire". *Review of Income and Wealth* 39(2), 121-139.

- Kakwani, N. 1997. *On Measuring Growth and Inequality Components of Poverty with Application to Thailand*. Sydney: School of Economics, The University of New South Wales.
- Kuznets, S. 1955. « Economic growth and income inequality ». *American Economic Review* 45, 1-18.
- Patry, André. 2001. « Pour le pauvre, un plat d'attieké vaut un bœuf, ou les démunis dans une économie africaine ». In *La Politique économique du développement et les modèles d'équilibre général calculable*, Bernard Decaluwé, André Martens et Luc Savard, dir. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Royaume du Maroc, ministère de la prévision économique et du plan. 2001. *Analyse du profil et de la dynamique de la pauvreté : un fondement de l'atténuation des dénuements*. Rabat : Direction de la statistique.
- Sen, Amartya. 1976. « Poverty : An Ordinal Approach to Measurement ». *Econometrica* 44, 219-231.
- Squire, Lyn et Klaus Deininger. 1997. « New ways of looking at inequality and growth ». DEC Notes Research Findings 28 (février). <http://www.worldbank.org/html/dec/decnotes/DECnts/decnt028.pdf> (document consulté en ligne le 28 septembre 2002 à partir du site de la banque mondiale).
- Stern, Nicholas. 2002. *Globalisation, croissance et pauvreté : le défi de l'inclusion*. Allocution de l'économiste en chef de la Banque Mondiale à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Casablanca. 28 mars 2002.
- Vermeren, Pierre. 2002. « En Guise d'avenir l'exil, les Marocains rêvent d'Europe ». *Le Monde Diplomatique*, juin, pp. 1-16 et 17.